

Préavis N° 7-2016 au Conseil communal

sollicitant

un crédit de CHF 2'124'300.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Rochelle-Pommerai, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage à distance (CAD) pour ledit secteur

Date proposée pour la séance de Commission :

Lundi 4 avril 2016 à 19h00

Castelmont, salle 3

Délégué de la Municipalité : Michel Pellegrinelli

Prilly, le 15 mars 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

La société CADOUÉST SA poursuit l'extension de son réseau sur le territoire communal de Prilly. Dans la continuité des travaux réalisés sur la route des Flumeaux puis la première section de l'avenue de la Rochelle, le chauffage à distance s'accroît maintenant dans la direction de Corminjoz via la partie supérieure de l'avenue de la Rochelle puis le chemin de la Pommeraie.

La Ville de Prilly s'associe à ce chantier pour mettre le réseau d'évacuation des eaux en conformité avec le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et étendre le réseau communal de fibre optique.

La situation de l'avancement du réseau séparatif prilléran (réseau communal) est illustrée ci-dessous

ETAT DES PROJETS DE MISE EN SEPARATIF

Légende

Secteurs : mise en séparatif

- Présent préavis
- En cours
- Projet
- Réalisé



Les Services industriels de Lausanne (SIL) quant à eux remplaceront les réseaux souterrains d'eau potable, de gaz et d'électricité.

Description du projet

Le périmètre touché par ces travaux se compose de :

- l'avenue de la Rochelle de l'accès aux n°s 24-30 au carrefour de l'avenue de Floréal;
- le chemin de la Pommeraie;
- le carrefour Pommeraie - Floréal - Rochelle et ses abords;
- la zone construite entre Grand-Vigne, Rochelle, Floréal et la parcelle de vignes communales;
- le chemin de Grand-Vigne au droit des n°s 20-22.

Les travaux se décomposeront comme suit :

- Deux fronts de chantiers en demi-chaussée seront ouverts simultanément sur Rochelle et Pommeraie et avanceront de concert pour le remplacement des réseaux SIL. La circulation sera maintenue en sens unique, dans le sens Pommeraie-Rochelle.
- Ensuite, les collecteurs seront remplacés sur le même parcours. Au carrefour, les amorces vers ouest et l'est seront posées; la circulation sera maintenue au même titre mais des perturbations seront ponctuellement possibles.
- Finalement, le chauffage à distance sera mis en place toujours selon la même logique, mais avec la contrainte qui lui est propre, à savoir que la fouille doit rester ouverte sur tout le tronçon posé jusqu'à la mise sous pression, afin d'être en mesure de détecter les fuites avant ensevelissement.
- Parallèlement aux étapes ci-dessus, les travaux de raccordement des biens-fonds du secteur au sud-est du carrefour Rochelle - Floréal seront menés de manière indépendante, tout comme le raccordement des n°s 20-22 de Grand-Vigne.

Les installations de chantiers sont prévues d'une part à l'emplacement actuel utilisé par l'entreprise en charge des travaux en cours sur Rochelle, et d'autre part sur la place de Corminjoz.

Ces travaux se dérouleront de mai 2016 à fin 2017.

Coût

Compte tenu du montant estimé des travaux et de la Loi sur les marchés publics, ce mandat a fait l'objet d'un appel d'offres publiques. Huit entreprises ont déposé une soumission et la sélection a été opérée conformément aux critères d'adjudication publiés.

Le coût des travaux se décompose comme suit :

Libellé	Collecteurs	Route et voirie	Autres services
Assainissement collecteurs et GC	750'000.00		
Assainissement routier		560'000.00	
Eclairage public et GC		34'000.00	
Signalisation et marquage		25'000.00	
Fibre optique communale		40'000.00	
Bornes hydrantes		26'000.00	
CAD			375'000.00
Services électriques Lausanne			55'000.00
Services multimedia			30'500.00
Services du gaz			138'000.00
Géomètre	7'500.00	7'500.00	
Honoraires	259'500.00	133'800.00	
Installation de chantier	10'000.00	10'000.00	
Divers et imprévus (10%)	103'000.00	84'000.00	
Total net par objet	1'130'000.00	920'300.00	
TVA 8%		74'000.00	
Total brut par objet	1'130'000.00	994'300.00	
Total préavis	2'124'300.00		

Incidences financières

La dépense de CHF 2'124'300.- TTC sera financée par la trésorerie courante et amortie sur une durée de 30 ans au maximum.

Elle figure pour la partie «collecteurs» dans le montant de CHF 5'00'000.- porté au plan des investissements (cf. page 123 du budget 2016), sous rubrique «Egouts - 2 Assainissement étape 2», et, pour la partie «route et voirie», dans le montant de CHF 6'900'000.- porté au plan des investissements (cf page 122 dito) sous rubrique «Génie civil - 2 Assainissement étape 2».

La charge financière pour cet objet sera de CHF 70'800.- d'amortissement et de CHF 42'500.- d'intérêts au taux de 4 %. L'amortissement pour la partie «route et voirie» figurera sous la rubrique 430.331 «Réseau routier» et l'amortissement pour la partie «collecteurs» figurera sous la rubrique 460.331 «Réseau d'égouts, épuration». Les intérêts pour la partie «route et voirie» figurera sous la rubrique 430.390 «Réseau routier» et les intérêts pour la partie «collecteurs» figurera sous la rubrique 460.390 «Réseau d'égouts, épuration». L'amortissement et les intérêts pour la partie «collecteurs» seront entièrement couverts par la taxe liée au Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013, soit le poste 9280.00 «Droits d'égouts» du bilan, qui présente un solde de CHF 7'270'386.14 au 31 décembre 2015.

Après acceptation du présent préavis par le Conseil communal, la somme des crédits d'investissement votés depuis le début de la législature 2011-2016 se montera à CHF 64'089'000.- et la charge totale des amortissements s'élèvera à CHF 4'741'400.-.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 7-2016,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'octroyer un crédit de CHF 2'124'300.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Rochelle-Pommerai, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage à distance (CAD) pour ledit secteur;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante;
3. d'amortir ce crédit sur une durée de 30 ans au maximum par la rubrique 430.331 «Réseau routier» pour la partie «route et voirie» et sous la rubrique 460.331 «Réseau d'égouts, épuration» pour la partie «collecteurs»;
4. de faire figurer sous la rubrique 430.390 «Réseau routier» les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit afférent à la partie «route et voirie» et sous la rubrique 460.390 «Réseau d'égouts, épuration» les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit afférent à la partie «collecteurs»;
5. de compenser l'entier de la charge d'amortissement et les intérêts relatifs à la partie «collecteurs» par un prélèvement sur le Fonds «Droits d'égouts» (poste 9280.00).

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mars 2016.

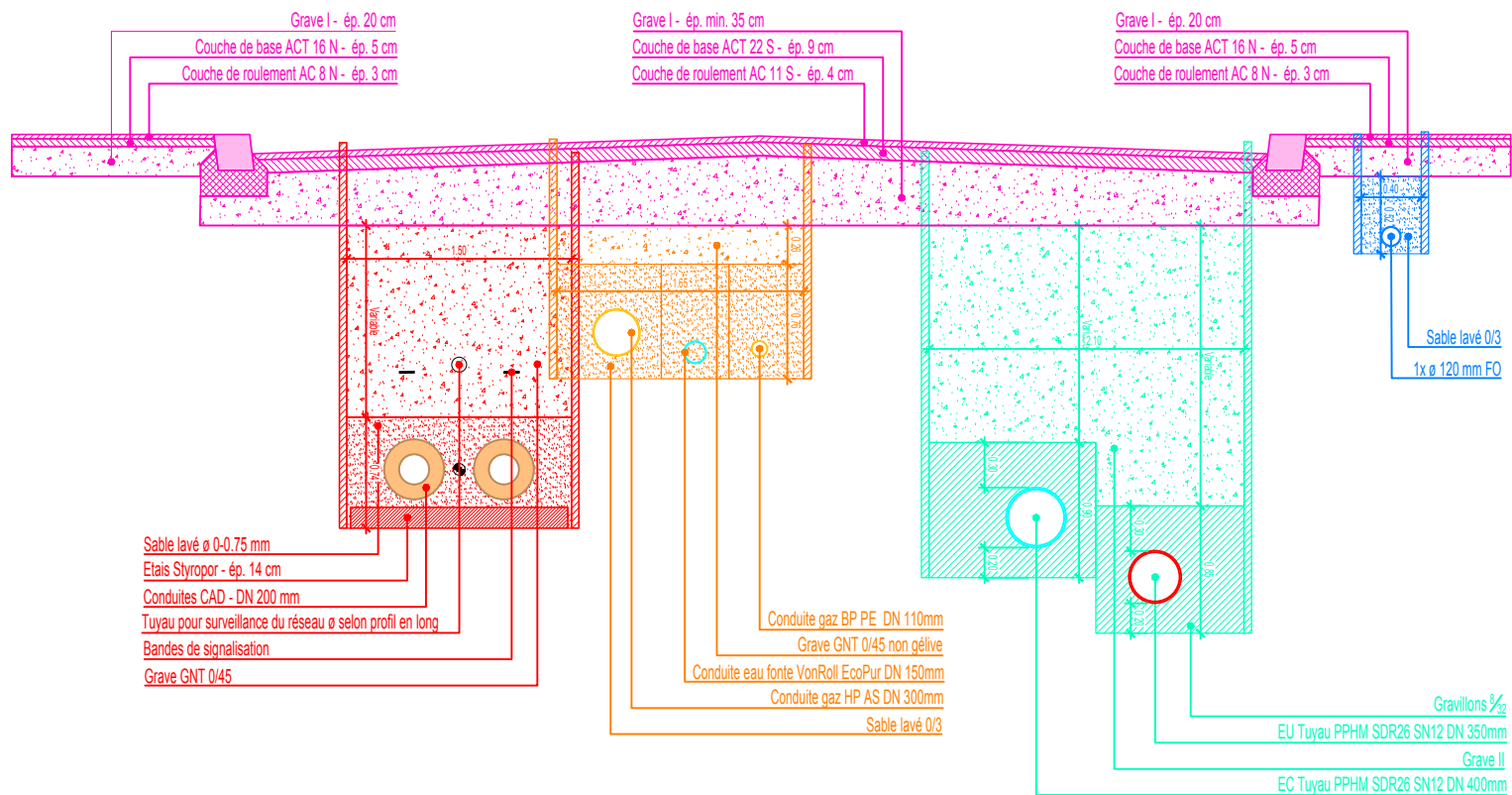
Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet



Chemin de la Pommeraie - Profil constructif type - Projet

Plan n°2303b

Affaire 4820

Echelle:1:50

29.02.2016

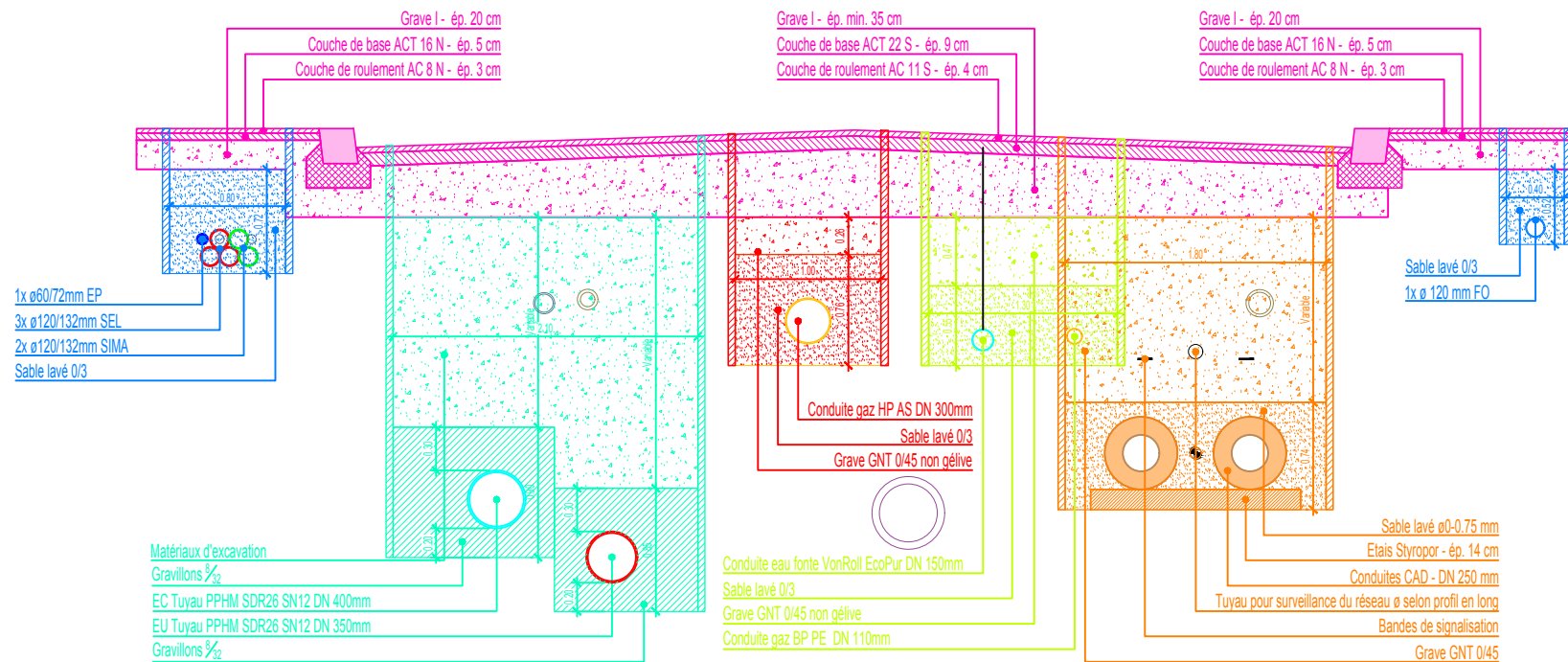


Remarques :

Proposition d'enchaînement des tâches selon MO.

Peut être modifié par celui-ci

- Etape N° 1: Chauffage à distance
- Etape N° 2: Conduites d'eau et de gaz
- Etape N° 3: Collecteurs eaux claires et eaux usées
- Etape N° 4: Tube fibre optique
- Etape N° 5: Aménagement de surface



Remarques :

Proposition d'enchaînement des tâches selon MO.

Peut être modifié par celui-ci

- | | |
|---|---|
| Etape N° 1: Conduite de gaz HP | Etape N° 4: Collecteurs eaux claires et eaux usées |
| Etape N° 2: Chauffage à distance | Etape N° 5: Tubes électricité, éclairage public et SIMA et fibre optique |
| Etape N° 3: Conduites d'eau et de gaz basse pression | Etape N° 6: Aménagement de surface |

Avenue de la Rochelle - Profil constructif type - Projet

Affaire 4820

Plan n°2302b

Echelle:1:50

29.02.2016



Avenue de la Rochelle - Chemin de Situation

Plan n°2103

Affaire 4820

Echelle:1:1000

18.03.2016

